

Numéro 126 - Août 2011

Amicale des Anciens de Domois

Chez Nous

Invitation à la journée d'amitié



J'ai à nouveau le plaisir de vous inviter à cette 58^e assemblée générale de notre association, plus précisément appelée Amicale. Cette dénomination, les Anciens l'ont voulue car cela signifie que nous faisons partie d'un groupement issu de l'amitié que chacun d'entre nous ressent, vu que nous avons vécu les mêmes épreuves dans notre première jeunesse. Ces liens au plus profond de nous-même sont bien ancrés et un "tsunami" ne pourra les détruire.

Si depuis de longues années certains viennent régulièrement à ce rendez-vous ce n'est, je ne pense pas pour faire plaisir aux organisateurs, mais ils le font pour eux. C'est, il me semble ce qu'il faut faire, sans pour cela négliger les efforts que vos camarades font pour l'Amicale.

Votre présence à cette assemblée est nécessaire, vous justifiez le maintien de notre association.

Ce déplacement n'est pas toujours simple lorsque l'on habite assez loin, car la présence à cette assemblée pour un certain nombre d'entre vous, oblige à faire des frais d'hébergement et d'essence que n'ont pas les Anciens habitant le département de la Côte-d'Or ou ceux limitrophes.

Je tiens encore à remercier particulièrement les Anciens qui viennent de si loin et font un réel effort pour retrouver leurs camarades et la maison de leur enfance.

Votre présence permet de faire vivre l'Amicale et aussi prouve que le souvenir est toujours présent.

Je compte donc sur vous tous pour répondre favorablement à mon invitation et pour ceux qui ne peuvent absolument pas se déplacer, merci de me renvoyer quand même la réponse avec un petit mot. Le "Chez Nous" a toujours besoin de copie et cela nous fait bien plaisir de pouvoir avoir quelques nouvelles de vous.

Je vous attends avec tous les membres du bureau le **samedi 1^{er} octobre 2011** (voir programme).

Amicalement.

Le président : **Jacques LESUEUR**

Les anciens de Domois à l'honneur

Je vous avais demandé de répondre à une demande de renseignement sur l'octroi de récompenses sous forme de médailles qui vous ont été remises pour fait d'action plus précisément pour fait de guerre.

J'avais également mentionné l'octroi de médaille du travail ou autre d'action sociale et je tiens à remercier ceux qui ont bien voulu répondre. Nous avons lors d'une réunion du bureau choisi de ne mentionner sur cet hommage, que les faits de guerre. Nous aurons sans doute l'occasion de faire un article sur les récompenses que les Anciens ont eues lors de leur parcours professionnel et de leur investissement auprès d'associations.

Le premier de nos anciens à qui nous devons rendre hommage, c'est
Léon BUFFET.



**Léon
BUFFET**

1906-1908

Il est arrivé à Domois en 1906 et en est reparti en 1908. Il est envoyé au Petit Séminaire de Flavigny et y fait ses études secondaires. Le 2 août 1914 c'est la déclaration de guerre avec l'Allemagne. Il est mobilisé le 12 avril

1915 à Auxonne, puis sur l'école militaire de Joinville-le-Pont, d'où il sortira avec ses galons d'aspirant. Il a 20 ans et il rejoint la citadelle de Verdun, point stratégique pour la défense de la France.

En 1916, le fort de Vaux est un enfer, les obus tombent toutes les 15 secondes dans un rayon de 50 mètres. Le 2 juin 1916 l'attaque allemande se déclenche et les Allemands se présentent devant la 7^e Compagnie du 142^e R.I. commandée par le capitaine Tabourot, supérieur de notre ami Léon. Après avoir lancé quelques grenades sur les Allemands, le capitaine fut déchiqueté par les grenades, qui lui broyèrent les deux jambes. Léon Buffet, légèrement blessé, est venu se faire panser à l'infirmerie. Il informe le capitaine que la compagnie tient bon. A l'aube du 4 juin 1916, les Allemands envoient du liquide enflammé, il n'est plus possible de respirer. Une poignée de braves continue de soutenir le moral aux barrages, mais la masse commence à faiblir.

Le fort doit être évacué et le commandant réunit les chefs des compagnies afin d'expliquer la





situation. Il est décidé de ne laisser que quelques hommes pour couvrir le départ des valides et des blessés qui peuvent se déplacer. L'évasion devra être tentée avant l'aube.

Quatre volontaires formeront l'avant-garde de la petite troupe, l'aspirant Buffet en fait partie. Le gros devra suivre par groupes espacés. Il est 1 h 30 du matin, Léon sort en tête. La mitrailleuse crépite, les fusées éclairent, un violent tir de barrage accompagne les quatre volontaires. L'espace, quoique difficile, et long à franchir, est bientôt parcouru. La ligne française est en vue, l'évasion a réussi.

Ayant rendu compte de la situation dans lequel se trouvait le fort, le colonel Destenave en informe le haut commandement qui décide de tenter une contre-attaque. Il faut prévenir le commandant Raynal qui se trouve dans le fort. Le seul moyen est d'envoyer un homme qui connaît bien le secteur. Léon propose au général d'y retourner. Il est ramené à proximité de la ligne adverse et avec son sergent Frette, il parcourt de nuit les nombreux trous d'obus qui les séparent de l'entrée du fort. La nuit est assez sombre et un rideau de fumée les oblige à se diriger à la boussole. Le barrage est passé sans trop de mal, enfin le fossé, on l'appelle et une fusée

éclaire, Léon se précipite dans une ouverture et tombe au milieu de ses copains. Il informe le commandant de la contre-attaque envisagée, elle paraît insuffisante.

Le matin du 5 juin, au fort de Vaux, au lieu des Français venant à la contre-attaque, ce sont les Allemands qui continuent leur investissement.

Par son acte héroïque, Léon a eu après la guerre les plus grandes distinctions militaires et l'honorable titre de Héros du Fort de Vaux à Verdun.

Les Anciens lui ont rendu hommage en scellant une plaque sur le mur de l'imprimerie.



**Henri
AVIGNANT**

1907-1914

Co-fondateur et premier président de notre Amicale. Lui aussi il a fait la guerre de 14-18 et a vécu l'enfer de Verdun. Il a été décoré de la Médaille de Verdun.



**Marcel
MARLE**

1907-1912

Authentique "poilu" de 14-18, à la poitrine recouverte de décorations élogieuses, a dévoilé la plaque souvenir en l'honneur de Léon Buffet.



**Alfred
DYSSLI**

1931-1939

Participe dès 1941 à la guerre contre l'Allemagne en s'engageant au 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique et part pour l'Algérie. Il fait la campagne d'Indochine. En 1955 il participe aux combats de Tunisie dans la région de Renada, puis il fait mouvement sur l'Algérie où il est affecté au 2^e groupe saharien motorisé, à Bou Saada, à 250 kilomètres d'Alger. Il se voit confier le commandement d'un peloton de combat et se voit promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 1958.

C'est en combattant dans cette région une résistance rebelle, que l'adjudant Dyssli fut blessé le 6 octobre 1960 ; le lendemain, à l'hôpital de Djelfa, il succombait à ses blessures.

Il a été décoré de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Valeur militaire.



**Charles
MARTIN**

1924-1926

Fait prisonnier par les Allemands le 20 juin 1940, il n'accepte pas la captivité, réussit à tromper la

surveillance de ses geôliers il s'évade. C'est le commencement de la vie clandestine qu'il va mener pratiquement cinq ans. Il se dresse fièrement contre cet infâme esprit de domination qui sévit sur le pays. Il prend une large part à la lutte clandestine.

La sinistre Gestapo apprend son activité, le recherche, le condamne à mort en 1943. Charles échappe à leurs griffes et transporte son activité dans le département de la Meuse, à Goussaincourt. Là, il organise son maquis et poursuit la lutte contre l'envahisseur.

La patrie lui en sera reconnaissante, il sera décoré de la Médaille des évadés : Croix de guerre avec palme, Médaille de la Résistance, Médaille des services volontaires, Médaille commémorative de la France libre et le grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.



**James-Henry
COUPÉ**

1937-1940

A œuvré de nombreuses années en tant que président au sein de l'Amicale de la 1^{ère} Division française libre de Dijon. Il participe à la libération de la France en 1945, le ministre des Anciens combattants et victimes de guerre lui a décerné la croix du combattant et le grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite.



**Jean
GALERAND**

1936-1945

A fait son service dans la marine et, à la suite de la campagne Alsace-Allemagne à la Libération, il a reçu la Croix du combattant.



**Louis
GELIN**

1944-1950

Pour son temps passé en Algérie, il a été récompensé de la Croix du combattant.



**Alain
RÉHABI**

1950-1955

A fait la guerre d'Algérie et à ce titre il a reçu la Croix du combattant et Médaille commémorative des opérations de sécurité en Algérie.



**Louis
PRIEUR**

1950-1955

Ayant le "grade" de 2^e classe par protection, il a combattu en Algérie et a été récompensé de la Croix du combattant plus Médaille commémorative avec agrafe.



**Félix
MIELLE**

1953-1957

Suite à son temps passé en Algérie, a obtenu la Croix du combattant et la commémorative d'Afrique du Nord.

Beaucoup d'autres Anciens de Domois ont sans doute participé aux différentes guerres depuis le début du siècle dernier.

Nous aurions bien voulu, Félix Mielle et moi, en parler et leur rendre hommage dans notre bulletin ; hélas, ou ils ne sont plus là pour en parler ou ils ne désirent pas le faire. Nous pensons à leur dévouement et courage.

Jacques LESUEUR

Un peu d'exercice au cimetière

Jeudi 7 avril 2011

Pleine d'ardeur, une petite équipe de bénévoles s'est retrouvée jeudi 7 avril 2011 au cimetière de Domois pour effectuer quelques travaux prévus de longue date. Elle était composée de Jacques Lesueur, Daniel et Jean Carminati, Guy Bribant, Jean-Louis Rossigneux, Jacques et Roger Thabourin, Charles Nava.

Le plan de marche consistait à construire un socle destiné à accueillir la statue de la Vierge



se trouvant actuellement à Prévillle. Il s'agissait également de planter l' "Arbre des Anciens" et de terminer le nettoyage de la statue du Sacré-Cœur commencé l'année dernière...

Ces différents travaux ont été réalisés sous la houlette de trois petites équipes et, comme toujours, dans la bonne humeur, avec la complicité d'un temps magnifique, sous une température déjà trop élevée pour la saison...

Le planning a été respecté. Le socle est prêt à accueillir la statue ; il ne reste plus qu'à prévoir un abri prenant appui sur ce socle pour l'abriter des intempéries. Il fallait un "pro" pour





concevoir et réaliser cet abri, c'est donc l'ami Jean-Louis Rossigneux qui a été désigné d'office.

Quant à l'“Arbre des Anciens”, il a trouvé sa place, dans une très bonne terre : il ne lui reste plus qu'à prendre racine et prospérer pour les générations futures.





Le statue du Sacré-Cœur a subi son nettoyage de printemps et présente un aspect plus agréable.

Une agréable pause-café a permis à notre petite équipe de reprendre quelques forces. Merci à Charles Nava pour les délicieux croissants et le "petit noir" offerts si généreusement !



Voici ce que donnera l'arbre des Anciens, du nom de "liliodendron tulipifera", dans quelques années





Un grand merci également à Jacques et Roger Thabourin qui se sont énormément investis en apportant les matériaux et les outils indispensables...

Il est alors un peu plus de midi... C'est satisfaits du résultat de nos travaux, que nous avons "oublié" pour

quelque temps les satisfactions visuelles pour goûter aux plaisirs de la table... tradition oblige !

C'est toujours un immense plaisir de nous retrouver autour de très bons plats pour partager un moment privilégié de convivialité.



Merci à Joëlle, l'épouse de Jacques, pour le bon plat principal que nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier. Merci également à Françoise, l'épouse de Charles Nava, pour ses délicieuses tartes qui ont merveilleusement terminé ce repas !... Quant aux très bons vins qui ont accompagné nos agapes, ils

proviennent toujours de notre fournisseur attitré : l'ami Jacques Thabourin, que nous associons à nos remerciements.

Cette très belle journée s'est terminée vers 15 h 45, pour laisser place à la réunion du bureau...

Jean CARMINATI



Après l'effort, le réconfort...



La destruction d'une partie de l'ancien orphelinat de Domois étant envisagée par le Clos de Domois et, devant les réactions émues de plusieurs Anciens, le bureau de l'Amicale, par l'intermédiaire de son vice-président Daniel Carminati, a décidé de lire la lettre ci-dessous, à la réunion annuelle du conseil d'administration du Clos de Domois du 29 juin 2011, montrant ainsi que nous ne pouvions pas rester indifférents à la disparition d'une partie de notre histoire.

Lettre adressée au Clos de Domois

Monsieur le Président,

Lors d'une réunion de votre conseil d'administration, vous aviez émis la possibilité de procéder à la destruction d'une partie de l'ancien orphelinat (bâtiment numéro 12).

Vous avez demandé à M. Lesueur Jacques, notre président, de prendre contact avec les Anciens pour qui cet immeuble représente un passé qu'ils ne peuvent oublier. A la suite des différents avis d'une grande partie de nos Anciens, le bureau de l'Amicale transmet aux membres de l'Association le Clos de Domois ce qui ressort des réponses obtenues.

Certains précisent que, par principe, ils sont opposés à toute destruction de bâtiments qui ne représentent pas de danger et qui offrent un aménagement possible à un coût inférieur du neuf. D'autres avouent que c'est toujours triste de voir détruire un lieu où ils ont vécu, qui faisait partie de leur jeunesse. Un autre fait savoir que c'est encore une partie de notre histoire qui disparaît.

Ce bâtiment, bien qu'il ne soit plus occupé depuis de nombreuses

années, reste dans le cœur de chacun. C'est dans ce lieu que bon nombre d'entre nous ont passé leur enfance. Il a été construit par un homme de bonté, le Père Chanlon, qui est à la source de toutes les anciennes constructions.

Il semble que la structure, murs, ouvertures et toiture soient encore en bon état. L'intérieur est sans aucun doute inutilisable et demanderait un bon investissement pour le mettre aux normes.

Nous pensons que tant que le bâtiment ne risque pas de s'écrouler ou qu'il n'entraîne pas de risques majeurs, il n'y a pas d'obligation de le détruire.

Vous n'êtes pas sans savoir que les Anciens sont attachés à ce site et regretteront la disparition de ce lieu de mémoire si la décision est prise.

Il appartient, bien sûr, aux membres de l'Association le Clos de Domois de donner leur accord sur ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les Anciens de Domois.



L'IVRAIE

au gré du vent

Suite

Un jour, Joseph et moi partîmes aux champs pour toute la journée, nantis de crêpes par dizaines que j'avais faites pour notre repas de midi. Joseph conduisait les brebis et moi les vaches. Mon collègue, qui n'avait pu récupérer son chien de berger en vadrouille dans le pays, décida de partir sans lui. C'est alors qu'une de ses brebis se mit à mordre trop goulûment dans un champ de luzerne ; il me demanda de faire appel à mon bouvier pour remettre de l'ordre... mais patte de mouton n'est pas jarret de vache ! Mon chien sauta à la gorge de la pauvre bête et s'acharna sur elle. Nous n'étions pas trop loin et, malgré nos cris, nous ne pûmes arrêter ce carnage.

Joseph prit donc le parti d'achever la brebis en trop mauvais état et me demanda de garder le silence absolu sur ce drame. C'était, du reste, le seul moyen d'éviter les foudres de Marcel. Après que nous l'eûmes enfouie dans un trou, bientôt recouvert de cailloux, nous n'eûmes aucun plaisir à déguster nos crêpes tellement la peur nous tenaillait.

Fort heureusement, le patron, qui ne comptait en principe son troupeau que

le jour de la tonte, ne soupçonna pas cette disparition. Cette époque vécue au cœur de la paysannerie m'apprit à ne plus croire au proverbe : "doux comme un agneau". Au sein du troupeau de moutons, il y avait un bélier assez dangereux avec lequel je jouais souvent au toréador dans la bergerie. Pour ne pas prendre de mauvais coups, je comptais sur le rempart que m'offrait la mangeoire centrale contre laquelle il fonçait tête baissée.

Un jour, avant que le troupeau n'entre dans la bergerie, le bélier m'aperçut alors que je sortais de l'école située pourtant à plus de cent mètres. Il avait, à n'en pas douter, la rancune tenace : il fonça dans ma direction comme s'il était devenu fou furieux. Je n'eus pas le temps de la réflexion ; avisant "la Marguerite", patronne de la ferme voisine, occupée à donner du grain à ses volailles, je courus me réfugier derrière son dos. Elle n'eut que le temps de se servir de son "bruchon" d'osier comme d'un bouclier. Le bélier en fut pour un timide coup de cornes. Il partit sans insister comme s'il avait été intimidé par la taille de la fermière !



C'est vers ces arbres que la "Marguerite" donnait à manger à ses poules quand, poursuivi par mon bélier, j'étais venu me réfugier derrière elle.

Ici, nous étions une dizaine d'enfants de l'Assistance publique, presque tous du même âge. Nous n'avions pas conscience que nous étions la vie de ce hameau. Notre turbulence rompaît la monotonie séculaire d'une vie qui n'était rythmée que par les travaux des champs.

Une très grande solidarité régnait entre nous et même si certains étaient mieux "placés" que d'autres, nous ne nous arrêtions pas à cette considération. Grâce à mille ruses et au prix de longs détours, nous nous retrouvions souvent lorsqu'on nous envoyait garder nos troupeaux. En règle générale, c'était moi qui deviais de l'endroit que mon patron avait fixé par avance. Les autres hésitaient à prendre des risques. Il arriva même que l'une de mes vaches se sauva dans un bois alors que j'avais rejoint un de mes amis assez loin du lieu qu'on m'avait assigné. Après l'avoir désespérément cherchée une heure durant et alors que, la mort dans l'âme, j'allais me résigner à rentrer avec le reste du troupeau, la fugueuse réapparut enfin... Quel soulagement !

Puis, il y eut ce jour maudit entre tous, jour où, menant paître mes brebis, je me rendis compte que j'avais oublié le sac dans lequel je devais mettre ma cueillette de pommes sauvages. Je parquai les moutons dans un enclos où se dressaient deux

imposantes meules de paille appartenant à mon patron. Je n'avais que deux cents mètres à faire pour me rendre à la cuisine et prendre le sac en même temps qu'une... boîte d'allumettes qui traînait sur la table ! De retour à l'enclos, cette boîte d'allumettes semblait me brûler les doigts. C'est alors que j'eus l'idée saugrenue d'en gratter une au pied de la tisse, juste pour voir ! Le feu se propagea si rapidement qu'il embrasa la deuxième meule. Dans ma tête, il était prévu que je pourrais éteindre de simples petites flammèches sans difficulté. Hélas, d'immenses flammes se mirent à lécher cette paille pourtant bien tassée. Que devais-je faire devant un tel sinistre ? la panique des bêtes sans oublier mon coeur qui battait la chamade. Que faire ? sinon espérer un miracle devant ce brasier affolant sur lequel je n'avais que du crottin de cheval à jeter...

Harcelant mes brebis, je m'enfuis dans une course folle entrecoupée de haltes destinées à attendre les retardataires. Arrivé enfin sur le lieu du package, comme pour exorciser ma faute, je grignotai quelques pommes. Je n'avais plus du tout envie de faire un petit feu pour en cuire quelques-unes car c'était à cet effet qu'étaient destinés ces petits brins de bois. Subitement, je fus pris d'une peur panique : Que devenir ? Partir, mais pour aller où ? Je



Cet enclos me fait encore frémir quand je pense à cette allumette craquée qui avait mis le feu aux énormes meules de paille. C'est par ce chemin, à gauche, que je me suis enfui avec mes brebis.



Voici l'entrée de la bergerie qui me rappelle de biens pénibles moments. Il me semble entendre encore le sifflement des lanières de cuir du fouet à chevaux sur mon corps lorsque j'avais brûlé les tisses de paille. Abreuver les moutons en été était certes harassant mais je trouvais quand même le temps de braver le bélier autour la mangeoire entre deux "services".

venais, à mes yeux, de commettre une faute irréparable, la faute qui prenait des proportions dépassant l'ampleur du feu que j'avais allumé.

A la nuit tombante, je me résolus à rentrer, tout surpris que personne ne m'ait fait rechercher. Une odeur âcre s'échappait de l'immense tas de cendres d'où s'élevaient d'étroites colonnes de fumée. Les habitants du hameau, par petits groupes, autour de ce qui fut des meules, semblaient commenter l'événement. Certains même jetaient un drôle de regard dans ma direction : ils me savaient déjà coupable, car l'alerte avait été donnée par un vieux berger qui m'avait vu fuir avec mon troupeau.

Arrivé au village, je n'eus pas besoin de regarder mon patron à deux fois pour deviner ses intentions. Avant même que je m'explique, il me fit entrer dare-dare dans la bergerie. Le fouet d'attelage commença alors à me siffler près des oreilles avant qu'il ne me cingle le corps tout entier ; rien ne me fut épargné : ni les cuisses, ni les mollets, ni le dos, ni même les joues. J'essayais bien d'éviter les coups en

tournant autour de la mangeoire, mais plus j'hurlais, plus il frappait. Tout cela se passait sous l'oeil goguenard des voisins, curieux de voir enfin le loup... puni. Ils se sentaient peut-être récompensés des efforts fournis au cours de cet après-midi torride lorsqu'ils durent faire la chaîne avec des seaux depuis la fontaine ! Je n'avais jamais vu Marcel dans une telle fureur ; il ne s'arrêta que lorsque je fus étendu sur la litière, sans aucune réaction.

Toute la nuit, je songeai à l'incident, me tournant et me retournant dans mon lit, à la recherche d'une position confortable. Ma pensée vagabondait autour de ces seize charretées de paille qui devaient me coûter fort cher. J'ai même cru que ma vie allait s'arrêter avec ce fâcheux événement. Mais, le lendemain, au hasard de mes déplacements, je me rendis compte que les gens m'aimaient bien et ne me tenaient pas rigueur de ce qu'ils considéraient être un accident.

Je dus également affronter les gendarmes commis à l'inévitable enquête ; je leur expliquai tout, bien franchement. Ce dossier brûlant fut transmis à la Direction départementale de l'Assistance publique qui, étonnamment, ne me retira pas de chez mes patrons. Durant de nombreux mois, je n'ai pu oublier cette catastrophe : l'odeur de brûlé flottait encore autour de l'enclos comme pour me rappeler mon méfait !

DROLE DE GUERRE **A MARCELLOIS**

UN matin, les Allemands surgirent à Marcellois alors que j'étais près d'Anna. Ils étaient venus pour arrêter le maire, heureusement absent de son



Voici le château de M. Viallanes, maire de Marcellois. Il était responsable d'un réseau de résistants et ne rentrait qu'une fois par semaine, et ce la nuit, juste le temps de donner ses instructions à la secrétaire de mairie qui n'était autre que notre institutrice. Comme il repartait très tôt le matin, les Allemands ne réussirent jamais à le capturer. Malgré l'ultimatum de la Gestapo, Marcellois ne fut pas brûlé et aucun habitant ne fut exécuté.

château. L'arrivée de ces "occupants" dans notre vie routinière changea quelque peu l'attitude de la vieille Anna à mon égard. Parfois, pour des raisons de sécurité, nous dûmes fuir de la maison dès la nuit tombée ; nous partions alors pour nous réfugier dans les bois jusqu'au petit matin. A sa manière, je sentis qu'Anna essayait de me montrer un peu d'affection. Un jour, voulant me protéger, elle m'ordonna de me cacher sous le lit : les Allemands s'apprêtaient à nous rendre visite ! Il ne me reste en mémoire que des bottes bien astiquées qui me frôlaient le visage lorsqu'ils entreprirent la fouille de la maison. Ils quittèrent les lieux sans emmener d'otages, ce qui ne fut pas le cas pour d'autres bourgs des alentours.

Quelques jours plus tard, alors qu'à la première heure j'emmenais les vaches au pré, je vis un convoi de soldats allemands pénétrer dans le village. Je m'empressai d'enfermer mes bêtes et me hâtai, avec ma ruse habituelle, d'aller satisfaire ma curiosité. Connaissant parfaitement la configuration des lieux et me doutant qu'ils étaient venus dans l'intention de cerner le château, je n'eus aucune difficulté à m'approcher de celui-ci. Tapi dans l'herbe haute, je vis des dizaines de soldats casqués, répartis sur une

centaine de mètres, prêts à faire feu si l'on venait à s'enfuir par l'arrière de la demeure. J'attendis, là, sans bouger, le coeur battant, qu'ils veuillent bien quitter cet endroit stratégique. Je n'eus pas à croupir trop longtemps : l'absence du maire les obligea, une fois encore, à repartir bredouilles de Marcellois !

Un jour, alors que j'étais aux champs, je fus tiré de ma rêverie ordinaire par des coups de feu venant d'un bois voisin. Ne sachant tout d'abord que faire devant cette pétarade, j'obtins finalement pour la fuite avec mon troupeau. Cette rentrée un peu prématurée m'attira les foudres de Marcel qui insista sur le fait que j'avais fait courir les pauvres bêtes ; comme si l'on pouvait commander la peur ! Il m'arrivait souvent de croiser des camionnettes conduites par des résistants ; j'avais une trouille terrible quand j'apercevais les mitraillettes, d'où cette envie irrésistible de vouloir fuir chaque fois que j'entendais un vrombissement. Quand je gardais mon troupeau près d'une route et qu'un bruit de moteur parvenait à mes oreilles, je courais me cacher dans le buisson le plus proche ; bien souvent, ce n'était que des F.F.I. qui patrouillaient dans le secteur.



Ici, le petit mur clôturant le verger de M. Viallanes. C'est là que les Allemands étaient embusqués espérant une sortie du maire par l'arrière du château.

La vie n'en continuait pas moins malgré tout ce remue-ménage. Un soir, n'étant pas très en avance dans mes travaux quotidiens, Joseph accepta de m'aider à traire les vaches. Ce fut l'occasion d'en découdre à grandes giclées de lait. L'ampoule de l'écurie nous servit de cible pour nos "tirs" de précision. Et c'est justement ce soir-là, qu'à l'imprévu, Marcel entra dans l'étable ; je n'eus pas le temps de réagir ; il prit le contenu d'une des mamelles de la "Blanchette" en pleine figure ! Après s'être tant soit peu essuyé, il nous gratifia de quelques jurons de son cru et nous somma de mettre fin à cet incroyable gaspillage. Dans sa colère, et heureusement pour nous, il ne vit pas les fines gouttelettes blanchâtres qui dégoulaient de

l'ampoule blafarde du plafond. Si l'on devait en rire par la suite, il faut bien reconnaître que, sur l'instant, nous étions dans nos "petits sabots".

Je dois à mon séjour à Marcellois d'avoir appris à cuisiner quelques plats. Je devins très habile à préparer la soupe du soir. Quotidiennement, j'accomplissais le même rite : couper des pommes de terre en petits carrés pour les faire cuire dans un fait-tout avec un poireau et du gros sel. Dans un autre récipient, je coupais des lamelles de gros pain paysan sur lesquelles je versais une grande bolée de crème fraîche, très onctueuse. Après avoir écrasé les légumes, il ne me restait plus qu'à mélanger le tout.

Pourtant, mon talent naissant était bien petit au regard des mérites culinaires de la mère Anna. Comment oublier ses fameuses andouilles cuites aux haricots blancs ? Quel régal ! Et ses incomparables pommes de terre en sauce blanche ; je ne voudrais pas oublier "sa" prestigieuse potée dont le bouillon gras perpétuait le régal jusqu'au souper. Je dois aussi à Anna



Voici l'entrée de l'étable où je trayais et pensais les vaches. Je venais m'y réfugier pour m'amuser avec les petits veaux lorsque ça n'allait pas trop bien avec la mère Anna.

de savoir faire la confiture de groseilles. La cuisson de ces petits fruits rouges se faisait dans de gros chaudrons en cuivre où fondaient déjà des kilos de sucre. Ensuite, nous versions le précieux mélange, encore bouillant, dans un torchon que nous tordions de toutes nos forces. Le jus coulait lentement à travers les fibres pour se loger dans des dizaines de pots où il deviendrait la délicieuse gelée tant appréciée lors de mes goûters d'hiver.

Le barattage du lait, que je faisais dans la cave et qui donnait du beurre succulent, m'astreignait à tourner interminablement la manivelle. Le moindre arrêt me valait les foudres de la vieille qui craignait que je ne fasse "tourner" la crème !

Autre corvée ménagère : le pliage des draps, source d'espièglerie ou de sournoises revanches. Nous tirions chacun de notre côté, le plus fort possible, les longs rectangles d'une blancheur immaculée. Bien souvent, prétextant qu'elle tirait trop fort, je lâchais brusquement pour la voir brasser l'air comme un pantin déséquilibré. Je ne pouvais alors m'empêcher de rire aux éclats.

Il arrivait aussi que la vieille fut ma victime involontaire. Ainsi ce jour où, présumant trop vite qu'elle avait définitivement quitté la table, je retirai brusquement sa chaise. N'y prenant garde et voulant se rasseoir pour boire son café, elle s'affala sur le sol de tout son long. J'eus très peur et son fils n'apprécia guère l'incident ; il ne crut nullement à ma bonne foi. Au fait, étais-je vraiment si innocent ? Je me souviens trop de mon irritation causée par la lenteur d'Anna et ma hâte à débarrasser la table pour faire la vaisselle avant l'heure de la classe ; alors, je suis pris d'un doute...

Jean, le plus ancien des commis,

était en Allemagne, engagé dans l'armée de libération. Lors d'une permission, il ramena plusieurs harmonicas. Il m'en offrit un et, en gardant les bêtes, j'appris très vite à en jouer. Les fabuleux récits qu'il nous contait me terrifiaient tellement que je n'osais plus sortir la nuit. Par contre, je ne prêtais qu'une oreille distraite à l'évocation de ses étreintes avec les filles allemandes. A écouter Jean, ces "fraternisations" avaient lieu le plus souvent à la sauvette, dans une grange de ferme où l'arrivée inopinée du propriétaire contraignait le couple à fuir. Cela m'indifférait assez alors que me tourmentait le sort de ces caisses remplies d'harmonicas et



Ici, l'entrée de la cave de Marcel, où je dégermais les pommes de terre et baratais sans conviction. Je venais y tirer le pinard au tonneau et, parfois, buvais un petit coup dans le verre que j'avais caché derrière le tas de patates.

abandonnées sur un trottoir quelque part en Allemagne. Quand il repartait, je m'arrangeais toujours pour lui "emprunter" les harmonicas qu'il cachait dans sa cantine. La première chanson que je parvins à jouer correctement fut "Le petit vin blanc" dont la carrière devait devenir aussi universelle que celle de la "Madelon".

(A suivre)

Alain RÉHABI

Nouvelles des frères Henri Bouhailier et Antoine Atzenhoffer

Je viens de prendre quelques nouvelles par téléphone du frère Henri qui se trouve dans la maison de repos à Mougins. J'ai constaté que son timbre de voix était vraiment très clair malgré son âge (88 ans). Je l'avais rencontré il y a quelques années lors d'une visite au père Brenot et il se déplaçait encore avec une canne. Maintenant il est dans un fauteuil car l'arthrose a fini par l'empêcher de poursuivre ses déplacements dans la propriété. Il aime toujours recevoir le "Chez Nous" qui lui donne des nouvelles de Domois et des gars qu'il a connus. Il garde un bon souvenir des frères Carminati et n'oublie pas les membres du bureau qui se dévouent pour l'entretien du cimetière.

Voici ce qu'il m'écrit en début d'année :

Suite à tes quelques mots gentils (je mets parfois un petit mot avec l'envoi du "Chez Nous") que j'ai trouvé dans le "Chez Nous" très attrayant, que je reçois avec plaisir me demandant où a été inhumé le père Brenot ? La réponse est la suivante : ainsi que tous les confrères de la communauté qui l'ont précédé dans la mort, il repose au cimetière de Mougins dit le "Grand Vallon" vu qu'il y en a plusieurs, la ville étant très étendue.

Il n'est pas le dernier en date car depuis, plusieurs confrères lui ont succédé. Notre maison de retraite est peuplée de personnes plus ou moins

âgées (dont deux centenaires !) Nous accueillons toutes celles qui ne peuvent plus se suffire à la maison chez elles. De sorte que cela forme un heureux mélange, quel que soit le genre de vie propre à chacun vécu antérieurement.

A l'origine, la vocation de la maison était d'accueillir les missionnaires du Cameroun en séjour et repos en France, ne pouvant pas toujours demeurer dans leur famille. C'était le cas du père Brenot dont l'état de santé demandait des soins particuliers. Comme la maison est médicalisée, il a reçu les soins que nécessitait son état de santé. Durant les dernières années passées avec lui, je le voyais de plus en plus décliner malgré les soins reçus du personnel soignant très dévoué et chargé en besogne, surtout les malades devenus plus ou moins dépendants.

Le père Brenot faisait preuve d'un courage admirable ne se plaignant pas malgré ses souffrances physiques et morales.

Merci des bons vœux de l'Amicale, à toi à ta famille. Bonne et heureuse année 2011. Amicalement.



Le frère Antoine est toujours à Lacanche avec trois religieux, un prêtre et deux frères. Il s'occupe de l'entretien du logement, fait les courses et la cuisine. Sa santé n'est pas très bonne et malgré ses 80 ans qu'il vient d'avoir, il fait face aux différents problèmes

physiques que l'on peut avoir à cet âge. Ne pouvant plus beaucoup se déplacer, il pense bien sûr à tous les Anciens qu'il connaît. Guy Briant va de temps en temps lui rendre visite.

Bon courage Antoine, l'Amicale ne t'oublie pas.

A ces deux frères qui sont les derniers survivants du Domois que nous avons connu, nous leur devons reconnaissance pour ce qu'ils ont accompli dans leurs jeunes années. Le frère Henri avait 36 ans lorsqu'il était à Domois et frère Antoine moins de 30

ans. Imaginons-nous ce que nous étions à cet âge et ce que nous faisons.

Merci, chers frères de la part des Anciens qui vous ont connus et pensent encore à vous.

Si vous désirez prendre quelques nouvelles ou en donner, vous pouvez contacter le frère Henri au 04.92.92.49.19 c'est en direct et le frère Antoine au 03.80.84.20.97. Ils seront certainement contents de passer un petit moment avec un ami.

Plan de l'ancien orphelinat



Le président tient à remercier : Robert Cousin, Bernard Ehret, Gilbert Bonin, Joseph Ehret, Daniel Bourdier, Jacques Allard et Louis Gelin qui ont bien voulu répondre à sa demande de renseignements concernant la disposition des bâtiments de l'ancien orphelinat.

J'ai le projet de redessiner le plan de ce lieu, le bâtiment qui n'existe plus et le bâtiment en face de l'imprimerie (celui qui pourrait être détruit). Le but étant de laisser un

souvenir dans notre revue avant que ne disparaissent les traces de notre passage en ce lieu.

Je rappelle à chacun d'entre vous qu'il est nécessaire de transmettre vos souvenirs pour notre histoire.

Nous sommes prêts à relater toutes les anecdotes qui surgiront de votre mémoire, même si parfois elle vous lâche un peu. J'espère pouvoir vous présenter les plans dans le courant de l'année 2012.

Courage et persévérance à tous !



Le courrier

Comme tous les ans à cette époque, cette rubrique est principalement alimentée par les vœux adressés par les Anciens à notre président. Qu'ils en soient remerciés pour ce geste amical qui maintient ainsi les liens d'amitié tissés depuis de nombreuses années.

Voici tout d'abord la liste de ceux qui ont téléphoné ou adressé un mail pour présenter leurs vœux.

DUMONT Jean-Claude

DUPONT Jean-Claude

PUTIGNY Gérard

CARMINATI Jean

CARMINATI Daniel

GUYNARD Christian

VINCENT Jacques

COURTEJAIRE Jean-Claude qui pense aussi à tous les Anciens et qui espère bien être des nôtres cette année si la santé le permet.

EHRET Bernard fait de même et félicite tous les acteurs et concepteurs du *Chez Nous* en qualifiant leur "boulot de pro".

MEYER Christiane a lu avec émotion et plaisir notre dernier bulletin mais semble avoir remarqué de la confusion dans les pages 13, 14, 15 et 16...

CHAUVET Jean-Paul a reçu avec plaisir le *Chez Nous* et nous signale qu'il a eu le bonheur de passer des fêtes de fin d'année avec ses enfants et petits-enfants.

Soeur CHRISTINE a lu avec beaucoup d'intérêt notre dernier bulletin. La partie consacrée à la rénovation de la tombe du père Chanlon l'a beaucoup touchée et le résultat va bien au-delà de

ses espérances. Elle adresse mille merci aux valeureux bénévoles et sollicite à nouveau notre gentillesse pour le transfert de la statue de la Sainte Vierge se trouvant à Préville dans le cimetière de Domois. Elle pourra constater dans le présent bulletin que son vœu est sur le point d'être exaucé.

ALLARD Jacques présente ses vœux et en profite pour régler sa cotisation. Dans un autre courrier, il regrette de ne pas pouvoir nous donner des renseignements sur l'ancien orphelinat. N'étant resté que six mois dans ces lieux, il ne se souvient plus de rien. Sa santé est par contre à peu près bonne malgré quelques difficultés à se déplacer.

LAURENT Louis profite des vœux pour souhaiter une bonne année à tous les Anciens et règle lui aussi sa cotisation.

NIVOIS Gérard fait exactement la même chose.

MARACHE Robert souhaite également une bonne année à tous les Anciens et longue vie à l'Amicale.

NAVA Charles n'a pas oublié d'envoyer un petit message à notre président juste avant de prendre la route pour Paris

RAMPONI Roger ne nous oublie pas dans ses pensées mais, très engagé auprès d'une personne âgée de 82 ans et handicapée, il passe tout son temps auprès d'elle. De ce fait il ne peut plus pour l'instant être parmi nous. Il souhaite une bonne année à tous les Anciens et renouvelle ses remerciements à ceux qui oeuvrent au sein du bureau.

REHABI Alain adresse ses vœux aux Anciens et une bonne santé à tous. Par contre pour lui, ce n'est pas la grande forme de ce côté là. De gros problèmes

aux cervicales et bien d'autres soucis, le handicapent de plus en plus. Il garde malgré tout le moral tant qu'il n'est pas "cloué dans une petite chaise" comme il dit...

GELIN Louis reçoit toujours avec plaisir le *Chez Nous* qu'il a beaucoup apprécié. Il remercie ceux qui font les articles et les participants bénévoles aux travaux d'entretien sur le site de Domois, car il sait que ça représente beaucoup de travail. Sa santé ainsi que celle de son épouse sont bonnes. Il souhaite la même chose à tous et en profite pour régler sa cotisation 2011.

MIELLE Félix souhaite une bonne année à tous les camarades. Il espère que l'arbre des Anciens sera à feuillage persistant afin de ne pas salir les monuments environnants.

Père PEDUZZI Jean ne nous oublie pas pour les vœux et pour cotiser malgré son grand âge (92 ans). Il garde une grande fidélité envers l'Amicale et tous les Anciens.

Frère BOUHAILIER Henri a trouvé le dernier *Chez Nous* très attrayant et l'attend toujours avec impatience. Il nous apprend que le père Brenot repose au cimetière de Mougins dit "Grand Vallon".
LOEW André est désolé de n'avoir pu assister à notre réunion de bureau du 4 février à laquelle il était invité. Très pris

par ses nombreuses occupations de bénévole, il n'a pu se libérer. Il espère que ce ne sera que partie remise pour retrouver l'ambiance "Domois" qu'il a découverte avec beaucoup de plaisir lors de l'assemblée générale.

EHRET Joseph s'inquiète de la démolition envisagée du bâtiment N° 12. Il craint que cela entraîne des dommages à la chapelle, lieu de rencontre de notre Amicale.

COLSON Maurice présente ses vœux aux Anciens. Il a passé un mois à l'hôpital mais il va mieux maintenant.

MEYER Roland apprécie toujours le *Chez Nous* tant dans la forme que dans le fond. Il félicite toute l'équipe qui s'en occupe. Il espère bien être parmi nous le 1^{er} octobre. Il ne se souvient plus exactement de l'évolution de Domois depuis 1971.

SCHMITT Bernard est toujours satisfait de nos assemblées générales qu'il trouve parfaites. Il remercie toutes les bonnes volontés qui se dévouent sans compter pour l'Amicale et joint son obole avec un petit supplément pour les frais engagés.



**Daniel
CARMINATI**



Adieu à notre ami Henry

Tous les Anciens qui lisent "Le Bien Public" ont appris avec tristesse le décès de notre ami **James-Henry COUPÉ** survenu le 10 juin 2011, dans sa 87^e année. Henry (c'est ainsi que nous l'appelions, tout simplement) était un de nos plus anciens amicaliste. Il fut pendant de nombreuses années le gérant de notre "Chez Nous".

Après un glorieux passé militaire qui lui valut plusieurs médailles obtenues sur différents théâtres d'opérations, il effectua un parcours professionnel non moins remarquable. Il entra au "Bien Public" en 1951 et termina sa riche carrière en 1984, après avoir occupé pendant de très nombreuses années les fonctions de chef d'atelier. Il faisait partie de la longue liste des Anciens de Domois ayant réussi leur vie professionnelle en occupant des fonctions importantes.

J'ai eu le plaisir de travailler pendant dix-huit ans sous sa bienveillante autorité. C'était un "prote" remarquable, compréhensif, compétent, protecteur, très proche de "ses" Anciens de Domois. Le travail, avec lui, devenait un vrai plaisir. De très nombreux anciens typos lui doivent leur entrée au "Bien Public" et, pour certains, leur prise "de galons"...

Les obsèques de James-Henry

Coupé ont eu lieu le mercredi 15 juin, en l'église de la Visitation à Chevigny-Saint-Sauveur. Etant absent ce jour, je n'ai malheureusement pu lui dire un dernier adieu. L'Amicale était représentée par Jacques Lesueur, Daniel Carminati, Daniel Soupey et Alain Réhabi. Deux anciens du "Bien Public", seulement, s'étaient déplacés...

Un article paru dans "Le Bien Public" du mercredi 15 juin, en rubrique locale de Quétigny (*voir ci-dessous*), a retracé la vie de notre ami Henry, mais aucun avis de décès de la part du Comité d'entreprise du journal, aucun article de la direction ne lui a rendu l'hommage qu'il méritait, comme si 33 années passées au sein de cette entreprise ne comptaient pas ! Ainsi va la vie, faite parfois d'ingratitude et d'oubli.

Les Anciens de Domois, **eux**, ne l'oublierons pas !...

Jean CARMINATI

Article paru dans le "Bien Public" du 15 juin 2011

Après une hospitalisation de deux semaines, James-Henry Coupé s'est éteint le 10 juin dans sa 87^e année. L'Amicale des anciens de la 1^{re} DFL (Division française libre) de Dijon et sa région perd son président en exercice depuis plus de vingt ans.

Il est né le 12 octobre 1924 à Dijon. Engagé volontaire de la Libération en août 1944 à la 1^{re} DFL, il a débarqué dans la baie de Cavalaire pour remonter ensuite la vallée du Rhône afin de rejoindre Lyon, Dijon puis Autun. Elle s'est dirigée vers Belfort, puis Colmar, Sainte-Odile et jusqu'au Rhin pour bloquer la contre-offensive allemande. Il a ensuite participé à la libération de la poche de Royan, puis près du col de Tende (Alpes-Maritimes). Il a ensuite rejoint l'Indochine.

En 1949, il a épousé Anne-Marie Hasquenoph, native du Territoire de Belfort, dont les parents l'avaient accueilli, avec deux ou trois soldats, perdus à Auxelles-Bas.

James-Henry Coupé est entré au "Bien Public" en 1951 en qualité de typographe. Ses qualités professionnelles lui ont permis d'effectuer les premières mises en place informatiques. Il deviendra chef d'atelier. Il a pris sa retraite en 1984.

Le couple, qui a eu un enfant, habitait Quétigny depuis 1971. Le défunt est titulaire de nombreuses décorations. Ses obsèques ont lieu aujourd'hui, à 10 h 45, en l'église de la Visitation à Chevigny-Saint-Sauveur.

Présents : Jacques Lesueur, Jean-Louis Rossigneux, Daniel et Jean Carminati, Max Finot, Gérard Putigny, Guy Bribant, Charles Nava (invité).

Excusés : Gérard Aguéro, Jacques Thabourin (invité).

ORDRE DU JOUR :

- Bulletin "Chez Nous" :

Beaucoup d'Anciens ont pu constater la différence de qualité d'impression de notre revue préférée par rapport au numéro 123 de décembre 2009. Cette baisse de qualité ne provient pas d'une défaillance de l'imprimeur mais de l'enregistrement des pages en "PDF" (terme technique) avant la livraison pour impression. Daniel a changé de logiciel et effectué de nombreux essais qui s'avèrent beaucoup plus concluants en ce qui concerne la netteté des photos. Le prochain numéro en couleurs devrait être, nous l'espérons, de meilleure qualité...

- Tableau d'honneur des Anciens médaillés :

Jacques pense qu'il a été un peu optimiste en lançant cette idée sympathique émanant de notre ami Félix Mielle. Cette initiative partait d'un bon sentiment et avait pour but de mettre en lumière les Anciens ayant obtenu des distinctions au cours de leur vie. Peu de réponses sont parvenues à ce jour, peut-être par excès de modestie de la part des Anciens qui n'osent pas se dévoiler et étaler certains "faits" relevant de la vie privée, et qui jugent, sans doute par pudeur, gênant de "parler de soi"... Cependant, quelques Anciens ont répondu. Afin d'en parler dans notre prochain "Chez Nous", nous avons retenu uniquement tous les titres

honorifiques et médailles militaires. Nous n'oublions quand même pas toutes ces récompenses méritoires : médailles du travail et diplômes que beaucoup d'entre nous ont reçus au cours de leur longue vie professionnelle...

- La vie de l'imprimerie :

Dernier bastion des activités qui rythmaient la vie à Domois "dans les temps anciens", l'imprimerie est définitivement morte. Son enterrement de "première classe" se résuma par une vente aux enchères assez précipitée. La page est donc définitivement tournée. Cependant, afin qu'il reste une trace tangible dans les mémoires, Jacques souhaiterait que l'on fasse l'historique de cette "institution". Il enverra un petit courrier à tous les Anciens imprimeurs afin qu'ils écrivent un article sur leur apprentissage, la vie de l'Imprimerie, les maîtres et responsables qui les ont formés, le tout enrichi de souvenirs et d'anecdotes qui, sans doute, ne manqueront pas. Merci à tous les Anciens qui répondront à cet appel...

- Vente de l'imprimerie :

Jacques faisant partie du conseil d'administration du Clos de Domois, il disposait d'informations sur la situation et l'évolution de l'imprimerie. Le dernier "repeneur" n'ayant pu faire face à ses obligations, l'imprimerie a été mise en liquidation judiciaire. Jacques a été informé par le liquidateur seulement deux heures avant la vente aux enchères qui eut lieu le 22 novembre 2010 comme vous avez pu le lire dans notre "Chez Nous" numéro 125 de décembre 2010. Ayant été pris de court, il n'a pu assister, à son grand regret, à l'intégralité de la vente aux enchères mais il dispose néanmoins d'éléments concernant cette vente et sur la future destination de



Les deniers instants de l'imprimerie...

l'imprimerie qui devrait servir, en principe, de salle de réunions...

- Relance de cotisation :

Jacques rappelle que le "Chez Nous" est distribué aux Anciens qui sont à jour de leur cotisation. Beaucoup règlent leur cotisation avec un certain retard, parfois un an, ce qui ne simplifie pas la gestion pour notre trésorier. Un Ancien a écrit récemment à Jacques pour lui présenter ses vœux et, par la même occasion, il l'informe qu'il ne désire plus recevoir le "Chez Nous". Si l'on sait lire entre les lignes, cela sous-entend qu'il ne souhaite, également, plus payer de

cotisation... Jacques rappelle que les deux "Chez Nous" reviennent à 14 euros (envois compris), ce qu'il n'oublie pas de signaler à chaque fois aux Anciens qu'il est obligé de "relancer"...

- Statue du cimetière :

Sœur Christine, de la rue Condorcet, souhaitait depuis plusieurs années installer à l'entrée du cimetière de Domois une superbe Sainte Vierge se trouvant actuellement à Prévilles. En remerciant chaleureusement Jacques et les bénévoles ayant participé à la restauration de la tombe du Père Chanlon, elle renouvelle à Jacques son désir de voir son vœu se concrétiser...

Difficile, sinon impossible, de ne pas accéder au souhait de Sœur Christine. Le bureau n'est pas hostile à ce projet et participera à sa réalisation, comme il l'a déjà fait pour la tombe du Père Chanlon, les bonnes volontés ne manquant pas...

Pas de questions diverses.

Séance levée à 17 h 15.

Jean CARMINATI

RÉUNION DU BUREAU DE L'AMICALE

JEUDI 7 AVRIL 2011 - 15 h 30

Présents : Jacques Lesueur, Daniel et Jean Carminati, Jean-Louis Rossignaux, Guy Bribant, Gérard Putigny.

Excusé : Max Finot.

Invités : Charles Nava, Jean-Claude Dumont, Jacques et Roger Thabourin.

ORDRE DU JOUR :

"Chez Nous" :

Il sera uniquement en noir. La pagination n'est pas encore définitivement arrêtée.

Tableau d'honneur des Anciens médaillés :

Seront mis à l'honneur uniquement les Anciens ayant été distingués pour diverses raisons, en dehors des médailles du travail. Les intéressés doivent se faire connaître... en oubliant leur modestie naturelle.

Articles sur l'imprimerie - Numéro spécial :

La documentation est en cours. De nombreux articles sont déjà parvenus. Jean-Claude Dumont pense que parler

uniquement de l'Imprimerie est un peu restrictif. Il a le sentiment que les autres "corps de métier" ayant fait vivre l'Orphelinat sont un peu oubliés. Jacques le rassure en lui répondant que ce projet n'est pas enterré. Chaque métier sera mis à l'honneur dans notre "Plaquette du souvenir" que nous avons appelée "musée virtuel". Le plus difficile pour la réalisation de cette plaquette consiste à réunir la documentation nécessaire, les photos illustrant ces activités diverses étant très rares. Il rappelle également qu'un appel a été lancé auprès de chaque Ancien faisant partie de l'Amicale afin qu'il apporte sa pierre à l'édifice...

Statue du cimetière :

Comme vous avez déjà pu en prendre connaissance, le socle destiné à recevoir cette statue est prêt. Il reste à construire un abri pour la protéger. Une fois cet ouvrage réalisé, elle trouvera sa place dans le cimetière.

Question diverse :

Jacques nous informe qu'une partie des bâtiments de l'ancien Orphelinat attenant au logement ou habitait "Monsieur Joseph" devrait être détruite, cet édifice n'ayant plus aucune destination et les travaux de rénovation s'avérant trop onéreux ! Le président du Clos de Domois a demandé à Jacques Lesueur d'informer le bureau de l'Amicale. Ce bâtiment accueillit les orphelins jusqu'en 1946, date à partir de laquelle ceux-ci furent hébergés au "Château"... Le président a conscience que cette destruction est encore une partie de l'histoire de Domois qui disparaît. Le bureau prend acte de la décision du président du Clos de Domois, tout en regrettant, lui aussi, la disparition, une fois de plus, d'une partie de notre mémoire collective...

Séance levée à 17 h 30.

Jean CARMINATI

RÉUNION DU BUREAU DE L'AMICALE

JEUDI 23 JUIN 2011 - 13 h à 18 h

Exceptionnellement, le bureau de l'Amicale s'est réuni le jeudi 23 juin à l'Hôtel de la Poste à Pouilly. Le choix de ce lieu ne s'est pas fait par hasard. Après un repas simple (pris sur nos deniers) et l'examen de divers points concernant notre journée de l'amitié du samedi 1^{er} octobre, nous sommes allés visiter le Musée des Vieux Outils et Métiers de Civry-en-Montagne...

Étaient présents : Jacques Lesueur, Daniel et Jean Carminati, Jean-Louis Rossigneux, Jacques Thabourin (invité). Les absents s'étaient excusés. Joëlle, Chantal et Annie accompagnaient leurs "charmants" époux...

La journée débuta par un repas simple mais correct, qui ne fit cependant pas

oublier les merveilleuses grillades cuisinées par notre ami Jean-Louis Rossigneux... mais de temps en temps, une journée de repos, les pieds sous la table, est toujours bonne à prendre... Après les "agapes", nous sommes passés à l'ordre du jour.

Hommage à Henry-James Coupé

Pour débiter, nous avons évoqué la mémoire de Henry-James Coupé, un de nos plus anciens amicaliste, disparu le 10 juin dans sa 87^e année. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de la Visitation de Chevigny-Saint-Sauveur mercredi 15 juin. Pour lui rendre un dernier hommage, l'Amicale était représentée par Jacques Lesueur, Daniel Carminati, Daniel Soupey, et Alain Réhabi.

Lettre au président du Clos de Domois

Jacques Lesueur nous a lu une lettre, rédigée au nom du bureau de l'Amicale, qu'il compte faire lire au cours de la prochaine assemblée générale du Clos de Domois. Dans cette lettre le bureau fait part de ses réserves concernant la destruction du vieux bâtiment faisant face à l'imprimerie, démolition qui ne nous semble pas justifiée, entraînant par ailleurs des dépenses qui nous paraissent assez exorbitantes... Bien évidemment, notre avis n'est que purement "consultatif"...

Menu de l'assemblée générale de l'Amicale

Celle-ci est fixée au samedi 1^{er} octobre 2011. Pour la troisième année consécutive, le prix du menu ne varie pas et reste fixé à 26 euros. Le choix des vins et de l'apéritif incombe toujours à notre ami Jacques Thabourin, qui a fait largement ses preuves dans ce domaine... La tombola sera, comme toujours, animée par Gérard Putigny et Max Finot, qui seront sans doute honorés et ne refuseront certainement pas leur "désignation d'office" votée à l'unanimité...

Après la réunion du bureau, nous sommes allés visiter le **Musée des Vieux Outils et Métiers de Civry-en-Montagne**.

Extraordinaire musée offrant à nos regards émerveillés des centaines, voire des milliers de vieux outils témoins d'un passé que beaucoup d'entre nous ont connu, résultat de 44 années de patientes recherches et de passion de la part de son propriétaire !... Chapeau ! Nous ne nous attendions pas à découvrir tant de richesses.

Pensez donc, parmi tous ces témoins de la mémoire : de vieilles motos, vieux vélos, vieilles voitures, même un corbillard ! Des outils et machines agricoles, d'autres outils magnifiques de menuisier, charpentier, tourneur sur bois, outils de la vigne, outils du vigneron, du

forgeron, du bourellier, du cordonnier, un salon de coiffure, des ustentiles ménagers, de cuisine, de vieux poêles, de très beaux fers à repasser, des jouets, des machines à café, des outils de maçon, des machines à coudre, une saboterie qui fonctionne toujours et dont l'heureux propriétaire fut très heureux de nous faire une démonstration. Toutes ces richesses rassemblées en ce lieu évoquant une véritable caverne d'Ali Baba !

Pour débiter, nous avons admiré, non sans une certaine émotion, une salle d'école reconstituée où nous avons retrouvé les souvenirs de notre enfance : les tables d'écolier en bois avec leurs encriers, les plumiers, les cartes de France, les ardoises, le vieux poêle, l'instituteur avec sa blouse grise et son béret... Le café du village était lui aussi très réaliste. Pour terminer, visite du four à pain, présent dans chaque village dans des temps déjà reculés et qui revit chaque année pour la Fête du Pain qui aura lieu cette année le 11 septembre (publicité gratuite)...

Il faudrait sans doute des journées entières pour s'attarder devant chaque outil et machine que renferme ce musée. Nous y sommes restés pas loin de trois heures, qui se sont écoulées très vite, mais nous ont permis de faire connaissance avec tous ces trésors du passé... Nous avons pris de nombreuses photos qui nous permettront d'illustrer la plaquette de "notre Musée de la Mémoire"... Cette visite avait d'ailleurs pour but essentiel de collecter le maximum de documentation qui nous faisait cruellement défaut pour sa réalisation... En conclusion : une journée enrichissante et passionnante !...

A bientôt, chers Anciens, rendez-vous le **samedi 1^{er} octobre 2011...**

Jean

CARMINATI





Solde au 30 septembre 2010 : **5 491,67**

RECETTES :

- Cotisations	830,00
- Intérêts Caisse d'Epargne	80,18
- Vin assemblée générale	81,50

991,68

DÉPENSES :

- "Chez Nous" 125	254,81
- Envoi "Chez Nous" 125	55,62
- Menus assemblée générale	11,50
- Lots assemblée générale	21,00
- Vins assemblée générale	177,20
- Divers assemblée générale	26,71
- Don Sitio pour la salle de l'assemblée générale ..	50,00
- Assurance	157,64
- Secrétariat	99,65
- Arbre des Anciens	98,40
- Journée d'entretien du cimetière	72,21

1 024,74

Solde au 30 juin 2011.....**5 458,61**

MEMBRES COTISANTS DE L'ANNÉE 2011 :

BOURDIER Daniel, CLOCHEPIN Roland, GUYNARD Christian, LAURENT Louis, PALLAIN Claude, Père PEDUZZI, RAMPONI Roger, CHAVENTON François, MEYER Christiane, Soeur CHRISTINE, ALLARD Jacques, GELIN Louis, SCHMITT Bernard, MEYER Roland, NAVA Charles.

Merci à vous, chers Amicalistes, de continuer à envoyer votre cotisation de 20 euros, ou plus, à Jean-Louis Rossigneux, notre trésorier, 12, rue Jurain, 21130 AUXONNE

Précisions concernant les cotisations

Le versement de la cotisation doit se faire dans le courant de l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre)

Ceux qui cotisent généralement le jour de l'assemblée générale sont donc à jour pour l'année en cours. Merci pour votre compréhension.

Amicalistes à jour de leur cotisation

AGUERO Gérard

6, impasse Charles-Richet
21200 BEAUNE
Tél. 03.80.24.07.20

ALLARD Jacques

65, boulevard de l'Europe
67210 OBERNAI
Tél. 03.88.47.01.27

ATZENHOFFER Antoine

HLM, route de Maligny
21230 LACANCHE
Tél. 03.80.84.20.97

BONIN Gilbert

19, rue Casimir-de-Persan
39100 DOLE
Tél. 03.84.72.30.25

BOUHAILIER Henri

745, avenue du Golf
Maison Jean Déhon
06250 MOUGINS
Tél. 04.92.92.49.19

BOURDIER Daniel

28, rue de Noirmont
02100 SAINT-QUENTIN
Tél. 03.23.67.76.98

BRIBANT Guy

10, rue Léouzon-le-Duc
21000 DIJON
Tél. 03.80.28.08.44

CARMINATI Daniel

5, impasse Philippe-de-Commynes
21000 DIJON
Tél. 03.80.45.05.57
daniel.carm@orange.fr

CARMINATI Jean

24, rue des Montoillots
21240 TALANT
Tél. 03.80.57.43.92
annie-jean.carminati@orange.fr

CHAUVET Jean-Paul

20, rue de la Noé-Bureau
44690 LA HAIE-FOUASSIERE
Tél. 02.40.54.82.17
jean-paulchauvet@orange.fr

CHAVENTON François

"Le Bosquet" - La Chevillotte
25620 MAMIROLLE
Tél. 03.81.55.77.46

CHRISTMANN Albert

14, rue Aimé-de-Lemud
57000 METZ
Tél. 03.87.65.61.51

CLOCHEPIN Roland

6, rue Jean-Rostand
51430 TINQUEUX
Tél. 03.26.08.63.00

COLSON Maurice

8, rue Camille-Desmoulin
21600 LONGVIC
Tél. 03.80.66.46.65

COUPE James-Henry

13, rue Pasteur
21800 QUETIGNY
Tél. 03.80.46.98.21

COURTEJAIRE Jean-Claude

5, rue des Cigales
69330 MEYZIEU
Tél. 04.78.31.56.10
jeanclaude.courtejaire@sfr.fr

COUSIN Robert

2, avenue Pierre-Curie
70100 GRAY
Tél. 03.84.64.82.18

CURE Jean-Louis

1, place des Marronniers
21600 DOMOIS
Tél. 03.80.36.96.15

DUMONT Daniel

9, rue Paul-Langevin
34490 LIGNAN-SUR-ORB
Tél. 04.67.32.36.95

DUMONT Jean-Claude

22, rue du Tire-Pesseau
21000 DIJON
Tél. 03.80.41.13.77

DUPONT Jean-Claude

22, rue de la Vigne-au-Roy
21220 BEVY
Tél. 03.80.61.46.63

EHRET Bernard

38, rue Edouard-Herriot
21240 TALANT
Tél. 03.80.57.11.57
bernard.ehret@orange.fr

EHRET Joseph

6, route d'Amertzwiller
68210 BERNWILLER
Tél. 03.89.25.90.98

FINOT Max

10, avenue de l'Egalité
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Tél. 03.80.46.14.87

GALERAND Jean

17, rue Principale, Bretenières
21110 GENLIS
Tél. 03.80.39.80.72

GELIN Louis

Cermelles
36150 LUCAY-LE-LIBRE
Tél. 02.54.49.31.82

GUYNARD Christian

3, route du Chapot
71350 SERMESSE
Tél. 03.85.91.88.24
christian.guynard@orange.fr

GUYOT Pierre

3, place Anna-Judic
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél. 03.80.97.24.57

LAURENT Louis

2, rue Edouard-Estaunié
21300 CHENOVE
Tél. 03.80.52.68.04

LEGOUX Jean-Maurice

5, Grande-Rue, Jarny
54800 FRIAUVILLE
Tél. 03.82.33.36.83

LESUEUR Jacques

Hameau de Domois
6, rue Saint-Bénigne
21600 FENAY
Tél. 09.53.90.29.59
lesecureuils21@free.fr

LOEW André

58, avenue Eiffel, 21000 DIJON
Tél. 03.80.42.02.11
andreloew@hotmail.com

MARACHE Robert

2, place Joursanvault
21200 BEAUNE
Tél. 06.13.20.61.57

MATHIEU André

27, rue de Bâle
88500 MIRECOURT
Tél. 03.29.39.69.42

MEYER Christiane

Cidex 32 - 18, rue Jacques-Callot
54710 LUDRES
Tél. 03.83.25.66.65
christiane.meyer0993@orange.fr

MEYER-ROYER Joëlle

40, rue du Haut-de-Woicon
57050 PLAPPEVILLE
Tél. 06.21.24.50.51

MEYER Roland

26, rue du Président-Wilson
03200 VICHY
Tél. 04.70.96.20.77

MIELLE Félix

2, rue Derrière-la-tour
21260 SELONGEY
Tél. 03.80.75.76.82

MULLER Christian

25, rue du Four
21490 RUFFEY-LES-ECHIREY
Tél. 06.66.84.65.95

NAVA Charles

Grande-Rue
21220 MESSANGES
Tél. 03.80.61.44.03
charles.nava@sfr.fr

NIVOIS Gérard

Hameau de Mercey
21230 SAINT-PRIX-LES-ARNAY
Tél. 03.80.90.27.19

PALLAIN Claude

16, rue Combe-du-Bas
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél. 03.80.51.80.24

PEDUZZI Jean (père)

Maison diocésaine
Boulevard Voltaire
21000 DIJON

PRIEUR Louis

61, rue Le Jolivet
21000 DIJON

PUTIGNY Gérard

45, rue du 19-Mars-1962
21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR
Tél. 03.80.46.34.78
gerard.putigny@wanadoo.fr

RAMPONI Roger

4, rue de Colmar
21000 DIJON

REHABI Alain

75 G, rue de Talant
21000 DIJON
Tél. 03.80.53.79.07

ROSSIGNEUX Jean-Louis

12, rue Jurain
21130 AUXONNE
Tél. 03.80.65.53.09
rossigneuxjeanlouis@orange.fr

Père MILLET Claude-Marie

Fraternité SITIO
21600 DOMOIS
Tél. 03.80.36.98.80

M. GIDROL Pierre

Président de l'Association
le Clos de Domois
21600 FENAY

M. VALLOO

Directeur de l'I.E.T.
21600 DOMOIS

SCHMITT Bernard

3, rue Viancin
25000 BESANÇON
Tél. 03.81.80.72.88

SOUPEY Daniel

2 bis, rue Berthelot
21000 DIJON

THABOURIN Jacques

20, Grande-Rue
21700 QUINCEY
Tél. 03.80.61.14.30

THABOURIN Roger

Grande-Rue
21700 QUINCEY
Tél. 03.80.61.23.58

VINCENT Jacques

1, allée Bourdichon
La Bergeonnerie-Ouest
37200 TOURS
Tél. 02.47.25.04.52
j.vincent@neuf.fr

Sœur CHRISTINE

Bénédictines Adoratrices
40, rue Condorcet, 21000 DIJON
Tél. 03.80.45.47.85

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3 à 7, rue de l'Ecole-de-Droit
21000 DIJON

FRANCHISE POSTALE DEPOT LEGAL

Loi 92-546 du 20 juin 1992 (art. 3)
Décret 93-1429
du 31 décembre 1993 (art. 43)

Site Internet de l'Amicale :
<http://orphelinat.domois.free.fr>

*Cette liste est susceptible d'erreurs et n'est pas exhaustive.
Elle est mise à jour en fonction de la régularisation
des cotisations.*

**Les Anciens qui le désirent peuvent nous
envoyer leur adresse e.mail
que nous publierons dans le prochain numéro**

*Merci d'apporter votre contribution en nous signalant
des changements d'adresse ou de numéro de téléphone.*



Père VAI, fondateur de l'Amicale en 1953



Henri AVIGNANT, président de 1954 à 1968



Raymond ROUSSILLON, président de 1969 à 1980



Gaston SAILLARD, président de 1981 à 1983



Antoine DUCHINI, président de 1985 à 1997



Jacques LESUEUR, président depuis 1998